

• (3.10 p.m.)

Si c'est là une description fidèle de l'industrie des médicaments aux États-Unis, et de l'inquiétude qu'elle suscite, au Canada nous devrions nous inquiéter autant, sinon plus, puisque le problème touche une proportion correspondante de citoyens âgés et que le prix de nos produits est censé être plus élevé.

Que se passe-t-il en Grande-Bretagne? C'est la même histoire—l'industrie de fabrication occupe une situation privilégiée et extorque du public tout ce qu'elle peut lorsqu'il s'agit de médicaments d'ordonnance brevetés. A la suite d'une enquête gouvernementale sur l'industrie des produits pharmaceutiques, la commission dirigée par Lord Sainsbury a recommandé un contrôle rigoureux des prix et bénéfiques dans l'industrie des médicaments. Elle a aussi recommandé de restreindre la réclame et d'abolir l'usage des marques de commerce pour les nouveaux produits.

Dans un rapport sur le problème publié dans *Business Week* le 7 octobre 1967, Lord Sainsbury a déclaré que les services nationaux de santé avaient été victimes de «prix excessifs», dans une mesure de plusieurs millions de livres sur une période de trois ans, et que la commission critiquait sévèrement l'industrie de dépenser chaque année jusqu'à 42 millions de dollars dont la moitié va à ses représentants.

Voici ce que la commission britannique recommandait pour faire baisser le prix des médicaments: D'abord, abolir l'usage des marques de commerce pour tous les nouveaux produits et adopter plutôt celui des noms génériques. Cela, sans doute parce que les marques de commerce ont tendance à perpétuer le monopole du fait que les produits restent bien connus longtemps après l'expiration des brevets. Deuxièmement, elle propose qu'on exige un relevé du prix de revient de tous les médicaments, anciens et nouveaux, dont la vente rapporte plus de \$700,000 par année, des prévisions de ventes, des prix de vente, et de la marge de bénéfices proposés. Cette recommandation est sans doute le résultat de ce que la commission a découvert—ce qu'on a d'ailleurs confirmé au Canada—qu'il y a très peu de rapport entre le coût de production et le prix de vente ultime des médicaments d'ordonnance.

En troisième lieu, la Commission parlementaire britannique préconisait la formation d'une Commission des médicaments chargée d'autoriser la vente des produits pharmaceutiques, en se fondant sur des critères d'innocuité et d'efficacité, de contrôler la publicité et d'approuver les désignations chimiques. Certes, au cours de nos débats, on a souligné la nécessité de l'innocuité des médicaments, de l'équivalence biologique et chimique. Les

[M. Rose.]

membres de notre parti ne peuvent qu'applaudir aux efforts entrepris au Canada pour accroître le nombre de fonctionnaires chargés des examens afin de renforcer la protection du public. Cependant, nous ne devons certes pas conclure que les médicaments non brevetés soient nocifs ni que les noms de marque des médicaments brevetés aient le monopole de l'innocuité, car on doit se souvenir que la thalidomide et le vaccin Cutler et Salk contre la poliomyélite étaient des médicaments brevetés ou magistraux, et non des produits non brevetés.

Les Suédois n'y vont pas non plus de main-morte pour résoudre le problème du prix des médicaments. Le gouvernement suédois menace de nationaliser l'industrie pharmaceutique si les prix des médicaments ne baissent pas. Un agent parlementaire suédois de l'industrie pharmaceutique, M. R. Westerling, a déclaré, comme on peut le lire dans le *Star* de Toronto du 29 juillet 1968, que les prix aux États-Unis de huit médicaments très demandés sont supérieurs de 76 p. 100 à ceux de la Suède. Or les prix des médicaments semblent être supérieurs de 10 p. 100 au Canada. Ainsi les prix de nos médicaments sont supérieurs de 86 p. 100 à ceux de la Suède.

Le même article conclut dans ces termes:

N'est-il pas temps que les fabricants canadiens de produits pharmaceutiques cessent de geindre comme si la ruine et le désastre menaçaient leur industrie? N'est-il pas temps que la PMAC cesse de fournir au Parlement ses excuses stupides et spécieuses pour justifier l'écorchement des malades.

On pourrait pardonner à un profane de demander comment tout cela a pu se produire. Comment une industrie a-t-elle pu s'insinuer de façon si intime dans le corps médical et dans les organismes gouvernementaux qu'un pays après l'autre ait pris, ou envisagé de prendre, des mesures en vue d'empêcher que ses citoyens ne se fassent écorcher par l'industrie pharmaceutique? Comment arrive-t-elle à s'en tirer indemne?

Il faut, je crois, se rendre compte que l'industrie des médicaments brevetés et des médicaments d'ordonnance a agi sur plusieurs fronts à la fois, pendant très longtemps, pour consolider sa situation, et voici quelques-uns des moyens qu'on lui laisse employer pour parvenir à ses fins.

L'une des raisons les plus condamnables en est le mythe que soutiennent les partisans de la libre entreprise, à savoir, que la concurrence entre les fabricants suffit à assurer des prix justes et équitables, et que le gouvernement devrait laisser les industries et les professions libérales faire leur propre police. Qu'il s'agisse de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie électrique ou de l'industrie des assurances, le résultat en est, bien entendu, que les gros poissons commencent par manger